

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: E.G.C. Yverdon S.A., en liquidation, Yverdon-les-Bains*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 04.02.2009*
4. *Echéance de préavis des créances: 09.04.2009*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
E.G.C. Yverdon S.A., en liquidation, à l'att.
Alain Bonnevaux, rue de l'Industrie 21, 1450 Sainte-Croix
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.*

Etude Noverraz & Pittet, Notaires
1002 Lausanne

(04914898)